

Demande d'admission à l'indigénat communal de

Madame Dominique PROSPER

Nom et prénom : PROSPER Dominique

Née le : 16 novembre 1954

Nationalité : française

Etat civil : célibataire

Domicile : 2800 Delémont

Membres de la famille compris dans la demande :

Néant

Préavis du Conseil communal :

Le Conseil communal préavise favorablement la présente demande d'admission à l'indigénat communal qui ne pose aucun problème et invite le Conseil de Ville à voter l'arrêté y relatif.

La finance de naturalisation communale prévue est de Fr. 600.-.

Les membres du Conseil de Ville qui le souhaitent peuvent consulter le dossier de requête déposé à la Chancellerie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 20 septembre 2010